

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 14 JANVIER 2025

L'AN 2025, le 14 JANVIER, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

M. GRZEWICZAK, Président.
M. LIEZ et Mme MARICOT, Administrateurs.

Pouvoirs : M. RAMPERLBERG, Vice-Président, à M. GRZEWICZAK
M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZEWICZAK.

Excusés : MM. DELHAYE et MUZART, Administrateurs.

Assistés de : MM. DOURLLEN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints.
M. COLARD et Mme MOINAT, Directeurs de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques Locales.

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEWICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

MA MAISON DANS L'AISNE – SOISSONS - LOTISSEMENT DE CHEVREUX - ATTRIBUTION D'UNE PARCELLE

Suite au désistement du candidat retenu par la commission paritaire du 02 mai 2023, la parcelle Lot n°2.4, d'une surface de 289 m², est de nouveau libre à la vente au prix de 10.135,39 €

L'Opal a reçu deux candidatures pour ce lot et Monsieur le Maire de Soissons a validé les deux dossiers.

Il s'agit de :

-

-

La commission paritaire, lors de sa séance du 20 décembre 2024, a retenu la candidature de [REDACTED] pour un montant de 10 135,39 €.

Elle n'a pas retenu la candidature de [REDACTED] pour le motif suivant :

- Dépassement de plafonds de ressources

Il est proposé au Bureau de se prononcer sur la vente de la parcelle Lot n°2.4, d'une surface de 289 m², aux candidat et prix proposés.

A l'appui des informations complémentaires données, le Bureau, à l'unanimité des votants, décide d'attribuer la parcelle Lot n°2.4, d'une surface de 289 m² sise à Chevreux 02200 Soissons à [REDACTED] pour un montant de 10 135,39 €.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

